

VENÉRIE

la chasse aux chiens courants



Condamin



VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



LE PIQU'AVANT SOLOGNE

(Suite du n° 126)



Photo : S. Levoye

En septembre 80, nous nous installons donc non loin du Cher dans le petit village de Brinay en bordure du territoire du Rallye Saint-Hubert à M^e Pierre Sicard.

Cet équipage ne nous est pas inconnu puisque j'ai eu l'occasion de suivre quelques-unes de ses chasses et que nombre de ses boutons sont venus suivre nos chiens en Châtillon.

Photo courtoisie : Deux siècles de Vénerie



M. Pierre Monot.

n'est qu'un morceau de Sologne verrouillé par une propriété du nom de Fontenay.

Aussi, quand ce domaine est mis en vente à la mort de son propriétaire qui n'était pas particulièrement favorable à la vénerie, je revends Bois-Loriot et déménage aussitôt à Fontenay. Construire un chenil et des boxes fut cette fois un réel plaisir car je me savais désormais situé au cœur de mon territoire.

La Piqu'Avant Bourgogne



La Pierre Monot



La propriété est rebaptisée Bois-Loriot du nom de l'un de nos meilleurs chiens mort noyé à l'occasion d'un hallali dans la Thonaise en crue. Un chenil est vite construit et des boxes sont aménagés.

La saison se déroule d'autant mieux que nous renouons avec le succès et que nous sommes conviés à coupler par M. Michel Dessalliens et par M. Bernard de Fougères avec leur équipage respectif Piqu'Avant Orléans et Equipage Boischaud-Bas-Berry.

M. Dessalliens, ami de Jean Corbet avait repris pour son équipage la fanfare de M. Paul Desbordes dont il tenait une partie de sa meute. C'est lui qui nous invitait « à coupler » car, faisait-il remarquer avec humour, pour pouvoir découpler les chiens il faut les avoir couplés au préalable.

Lorsque nous en viendrons à évoquer nos territoires, nous verrons que la forêt de Vouzeron-Vierzon

Photo : Vénerie Aujourd'hui 2 - J. Boussée



M. G. Monot présentant le trophée de la 500^e prise de l'équipage pris à l'Étang des Biches après trois heures et demie de chasse (forêt de Chœurs-et-Bommiers, 2 janvier 81).

Aussi, lorsque mon père, ayant enfin obtenu gain de cause, voulu réadjoindre Châtillon, nous décidâmes qu'il ne ferait qu'une offre de principe aux soumissions cachetés de l'O.N.F. peu désireux que j'étais de me relancer dans les déménagements.

Pourtant, en 1991, lorsque le Coudray des Fées autre propriété au nord de la forêt, est mis en vente, je m'en porte acquéreur, tant pour y trouver une maison plus agréable que parce que le territoire abrite une petite population de cerfs dont nous pouvions craindre qu'elle ne soit plus protégée. Nouveau déménagement mais de courte distance puisque nous ne sommes séparés du chenil, resté à Fontenay, que de 4 km.

Nous nous sommes donc intégrés dans ce beau pays de Sologne depuis dix-huit années et, après avoir sonné un peu plus de quatre cent cinquante hallalis en Bourgogne, Piqu'Avant a fêté en Sologne sa 1 000^e prise en 1994.



LA VÉNERIE DU CERF DANS LE CENTRE

A l'époque de Châtillon nous étions le seul équipage de grande vénerie de l'Est de la France.

Depuis, quelques équipages de chevreuil se sont constitués mais la situation n'a guère changé et le sentiment d'être au bout du monde, tout au moins de celui de la vénerie doit subsister puisque l'équipage de cerf le plus proche se trouve à près

de 160 km à vol d'oiseau (Pique Avant Nivernais en forêt des Bertranges).

Changement total de décors dans le Centre puisque pas moins de neuf équipages de cerf se retrouvent dans un rayon de 100 km autour de Vouzeron-Vierzon.

Autre différence notable, alors que le Piqu'Avant comptait plus de cinquante boutons et gilets en Bourgogne, ils ne sont guère plus de cinq en Sologne.

Enfin, alors que la plupart des bois et forêts étaient domaniaux ou communaux dans l'Est, ils sont très souvent privés dans le Centre.

Pour les veneurs de l'Est que nous étions le changement fut donc radical et nécessita une période d'accoutumance au moins aussi longue que celle dont nos chiens eurent besoin pour s'habituer à leur nouveau territoire.



Photo : Ph. Devlin

*Le Piqu'Avant Sologne.
Forêt d'Orléans, Massif de Lorris.*

Dès notre première saison en Sologne, M. Michel Dessalliens, Maître d'Equipage du Piqu'Avant Orléans et grand ami de notre ancien Président de la Fédération des Chasseurs de la Côte d'Or nous contacta pour nous inviter à coupler nos chiens avec les siens sur son territoire du lot des Bordes, en forêt d'Orléans. M. Dessalliens avait repris une partie des chiens de l'Equipage Bazin à M. André Bazin, assassiné à la fin de la dernière guerre et qui lui-même les tenait du Pique Avant Champagne à M. Paul Desbordes. Aujourd'hui, la fanfare de M. Desbordes est celle du Piqu'Avant Orléans.

Nous ferons, grâce à son amabilité, plusieurs très belles chasses et en particulier, nous aurons la chance de participer à la double prise du 7 mars 1981 qui réunit le Rallye Combreux, le Piqu'Avant Orléans et le Piqu'Avant Sologne autour de

l'étang d'Orléans. M. Alexandre de La Roche-foucauld, Duc d'Estissac, Maître d'Equipage du Rallye Combreux et Président de la Société de Vénerie met aimablement à notre disposition 3 bracelets de cerf pendant 5 années de suite sur le lot de Châteauneuf (le plus central de la forêt d'Orléans) ce qui nous permet de soulager Vouzeron-Vierzon et Chœurs-et-Bommiers où nous

avons des problèmes d'attaque et peu de bracelets.

Nous prendrons ces quinze cerfs en seize chasses ce qui nous sera très utile pour maintenir nos chiens en curée.

Quelques années avant notre arrivée en Sologne, j'étais venu suivre une chasse de chevreuil en forêt de Châteauroux avec l'Equipage Bois-chaut-Bas-Berry à M. de Fougères et, à cette occasion, j'avais retrouvé son fils François-Xavier dont j'avais fait la connaissance en 1971 à Budapest lors du déplacement de la vénerie française.

En 1981, M. de Fougères nous invita à attaquer un cerf avec son équipage en bordure de la forêt de Lancosme chez M. Goyon et cette chasse au terme de laquelle nous prenons un bon cerf dix-cors marque le début d'une longue amitié puis-



Photo courtoisie

*Forêt d'Orléans. 3 maîtres d'équipage :
MM. Monot, de Fougères et Poisson. Saison 91-92.*

que, chaque saison, nous ne manquons jamais de coupler ensemble.

Le 30 mars 1981, nous attaquons un magnifique cochon en pleine Sologne chez Mme Barbellion et son fils « Tim », dernier Maître d'Equipage du Vouzeron-Sologne.

Comme je l'ai déjà expliqué, nous avons l'habitude de chasser le sanglier avec l'aide de chasseurs aux chiens courants de la région. MM. Valayer et Mamalet dont les qualités de valets de limier et les excellents chiens nous étaient d'une grande aide.

Outre le fait qu'il est Lieutenant de Louveterie, Michel Mamalet est le Maître de l'Equipage des Dorons avec lequel il chasse le renard.

Ce 30 mars donc, nous prenons un grand sanglier dont, à la demande de Mme Barbellion, je fais les honneurs au Marquis de La Chapelle.

Michel Mamalet me le suggérant, je fais les seconds honneurs au beau-

frère du Maître de l'Equipage de Fontainebleau, Frédéric Poisson.

Frédéric m'a avoué depuis qu'il éprouvait, à l'époque, une certaine réticence à l'égard de la vénerie. Il n'en demeure pas moins que, dès la saison suivante, il rallie nos rangs du vautrait à la tête d'une meute des plus disparates puisqu'elle compte même dans ses rangs des griffons nivernais, ceux de son ami Jean-Pierre Renaudat !

Aujourd'hui, les choses ont bien changé puisque après avoir eu un lot d'Anglo-Français sans cesse meilleur tant pour la beauté que pour les qualités dans la rude vénerie du sanglier, Frédéric et son équipage, le Rallye de la Brie, se sont mis dans la voie du cerf avec la plus grande réussite et, aux locations de 1991, ont adjugé le lot des Bordes en forêt d'Orléans où ils nous invitent régulièrement.

« L'appétit vient en mangeant » dit le proverbe et j'ajoute qu'il en est de

même du goût pour les déplacements !

Lorsque nous étions en Bourgogne, les « voisins » étaient si éloignés que nous n'aurions jamais imaginé abandonner notre territoire « le plus beau du monde », ne fut-ce qu'un instant, pour aller chasser ailleurs, avec d'autres, et puis notre camion poussif ne nous aurait jamais permis une telle expédition !

Une seule exception : un déplacement de trois semaines en forêt de Tronçais que mon père avait accepté à la suite d'une invitation de Michel et Henri Robert pour laisser en repos Châtillon où il avait lâché de nombreux cerfs de repeuplement.

La meute était logée au Champs de la Chapelle où vivait alors un vieux garde, le Père Simonet qui avait l'habitude de faire du café pour un mois et de le conserver dans un petit fût de chêne. Il était impossible à celui qui avait goûté une fois à ce breuvage de l'oublier !

Depuis que nous sommes en Sologne, les choses ont bien changé. Jugez-en ; lors de la saison 1981-1982 par exemple, nous avons chassé, outre nos territoires habituels de Vouzeron-Vierzon, Chœurs-et-Bommiers et de la Sologne, dans les bois de la Faye (chez le Marquis de La Chapelle Crosville), en forêt d'Ivoy (chez les Comtes de Vogüe et de Saporta), en forêt de Chateauroux avec l'Equipage Bois-chaut-Bas-Berry, en forêt de Bellevue avec François Poitevin, en forêt de Brotonne avec l'équipage du même nom à notre « Oncle Jean-Marie Camus », en forêt d'Eawy avec le Rallye Roumare à M^e Saint, en forêt de Conches-Breteuil avec le Vautrait de Chanteloup à M.



Ducy, à La Romagère du côté de Bellâbre (chez la famille Baubiet), en forêt de Tronçais avec le Rallye l'Aumance à M. Gérard Vigand, en forêt de Valençay, en forêt d'Orléans et bien sûr en Bourbonnais à la suite de nos amis du Rallye Chapeau au Comte et à la Comtesse Henri de Monspey.

J'écrivais en conclusion de cette saison : « La chasse la plus extraordinaire est, sans nul doute, celle d'Ivoy (nous avons pris un cerf après un débucher en ligne droite de près de 25 km) et le territoire le plus difficile est certainement celui de La Faye. Quant à nous, nous sommes les plus heureux car, grâce à l'amabilité de tous nos amis, nous avons pu, cette saison encore, rouler notre bosse par monts et par vaux, « TOUT PARTOUT », selon la devise du Piqu'Avant Bourgoigne.

Par la suite, bien que nous déplaçant moins, nous avons couplé avec le Vautrait d'Amboise à Pierre Pasquet, avec le Rallie Touraine à Me Robert Cheuvreux, dans le Morvan, en Seine-et-Marne autour de la forêt de Villefermoy, dans les Landes avec nos amis Fougères chez Bruno Galichon, à Montgoger chez Jean et Thérèse de Sinéty avec l'Equipe Champchevrier à Jacques Bizard et le Rallye Saint-Louis et, enfin, avec le célèbre équipage mené par Jacques Trouvé, celui du Haut-Poitou au Baron de Lassat.

Pour conclure sur ce sujet, je citerai ce que j'écrivais dans une lettre à mes boutons : « Vous vous demandez encore peut-être pourquoi cette fièvre des déplacements ? Elle tient à une raison : un jour, je rencontrais un célèbre veneur ayant chassé dans vingt-sept départements ! Sa connais-

sance des territoires de vénerie me troubla si profondément que je m'empressais de marcher sur ses traces ! »

*
* *

La meute

« Parce que vous aimez beaucoup les chiens et que vous vous en occupez vous-même, vous serez très malheureuse » avait dit un jour Emile Guillet à mon épouse et le fait est que la vie d'une meute est remplie de beaucoup de joie mais aussi de beaucoup de tristesse.

En effet, les résultats tant à la chasse que lors des concours sont toujours les fruits d'une rigoureuse sélection et il est bien difficile de faire naître 40 chiots pour finalement n'en rentrer que 25 en meute.

Dans ces 25, il faudra encore en réformer 4 ou 5 pour ne conserver en principe que le beau et le bon.

Lorsque nous sommes arrivés en Sologne, nous ne disposions que d'un élevage très restreint puisque, dans la tourmente des adjudications de 1979, Fanfare n'avait élevé que 9 chiots à la lettre O.

L'arrivée des chiens du Rallye Saintongeais et des restes de la meute du Vouzeron-Sologne nous donna l'occasion de faire des apports de sang un peu nouveau. Je dis « un peu » parce que, Fanfare connaissant bien Guy Brousseau et que le Rallye Saintongeais ayant échangé des saillies avec le Vouzeron-Sologne, l'originalité des croisements que nous avons entrepris n'était pas bien grande. Cependant, il faut croire que nous disposions de tous les éléments du succès puisque, dès notre seconde participation à la Nationale d'Élevage, nous avons connu une grande réussite en gagnant le premier prix des lots de six.



Photo : S. Levoye

Mme Brigitte Monot et les Français tricolores du Piqu'Avant Sologne.



Cette récompense n'était sans doute pas imméritée car le succès se renouvela 5 années de suite, de 1983 à 1988, sans compter les coupes de meilleur chien de l'exposition.

Notre meute de FRANÇAIS TRICOLORES aurait sans doute été appréciée par le Comte Henry de Falandre puisque il avait été l'un de ceux qui avait donné quelques chiens à mon père en 1963 et que c'était lui qui, comme le rappelait Charles Gillot, avait obtenu de la Commission des Standards de la Société Centrale Canine la création des divisions des Français tricolores, Blanc et Orange et Blanc et Noir.

Par la suite, nous avons échangé des chiens avec Hubert de Falandre et, en particulier, nous lui avons donné Athos, chien sans qualité de chasse mais classé premier de la Nationale d'Élevage à Chambord en 1988. Enfin, une lice de l'Équipage La Bourbansais ayant été couverte par Athos, nous en avons reçu un produit.

Avant sa mort, Emile Guillet m'avait incité à suivre le stage vétérinaire de l'École de Lyon puis à faire des assessorats pour devenir juge. Depuis lors nous ne présentons plus nos chiens dans les concours et je dois reconnaître qu'en conséquence notre élevage s'est davantage préoccupé de sélectionner sur les qualités de chasse. Mais, comme je le disais précédemment, nous conservons encore tous les éléments pour « faire » de superbes Français tricolores comme le prouvent chaque année quelques produits remarquables.

A ce jour, plus de 35 équipages sont venus chercher des saillies ou des chiens au Piqu'Avant Sologne.

Hormis la sélection sur les qualités de chasse, mon épouse s'efforce de conserver de vieilles origines qui ont été distinguées à partir de chiens exceptionnels et c'est ainsi que s'explique la présence, au milieu de nos grands Français, de quelques chiens plus petits avec un fort rappel de

Hound. Seuls quelques chiens venant du Rallye de la Brie font exception à cette règle mais nous ne les faisons pas reproduire.

Pendant une dizaine d'années, nous avons pris l'habitude de ne mettre les chiens à la chasse qu'à partir de la seconde saison et ceci dans le but

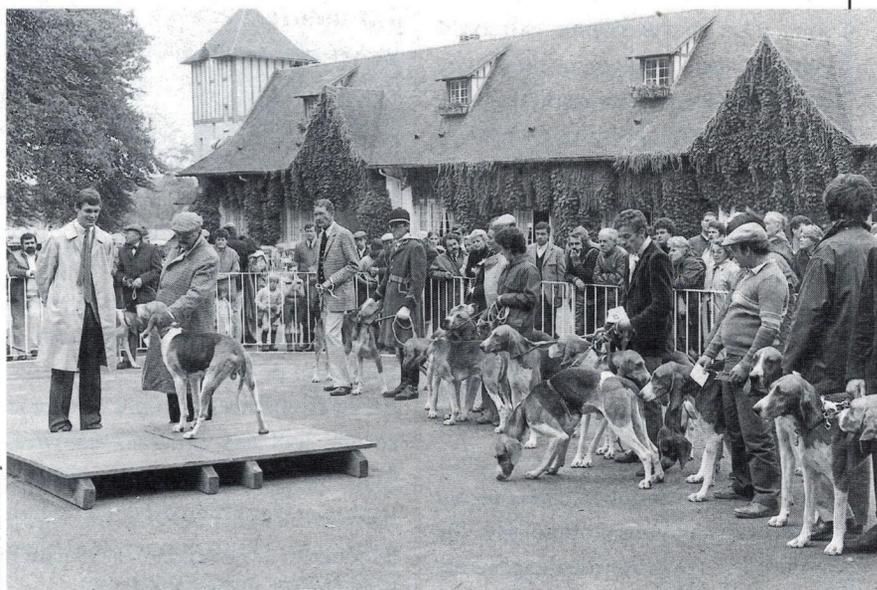


Photo : S. Levoye

Le Dr Guillet jugeant un chien du Piqu'Avant Sologne. Compiègne 83.

Poitevin tous descendants d'un excellent chien : Kabyle.

Enfin, pour souligner le caractère très Français de nos chiens, rappelons que Capucin (excellent à la chasse) avait été signalé par le Docteur Paul Rogeon, dans son ouvrage sur le chien de Billy, comme « très typé et harmonieux ».

Pour le reste, comme pourrait le dire le docteur Supplisson, la meute compte un assez grand nombre de « franco-poitevins » le sang anglais ayant complètement disparu puisque nous n'avons jamais repris de Fox-

de leur permettre d'achever complètement leur croissance.

Cette méthode, qui depuis a été reprise en partie par un excellent équipage de chevreuil, présentait l'avantage de mettre à la chasse des chiens plus adultes et donc plus sages et plus résistants à la fatigue.

Par contre, elle obligeait à avoir au chenil deux années de chiots et supposait donc un nombre de chiens très important.

De plus, il me semble qu'elle accentuait le caractère déjà très froid de nos chiens.



Quand j'aurai dit que nous avons au chenil près de 150 chiens plus l'élevage, on comprendra que nous ayons décidé d'abandonner cette façon de faire.

Aujourd'hui, chassant assez souvent trois fois par semaine, nous avons divisé notre meute en deux lots qui sortent à tour de rôle et auxquels nous ajoutons un tiers des chiens de deux ans et un tiers de ceux d'un an, différents à chaque chasse.

Dernièrement, M. Etienne de Boddard me faisait remarquer que « plus les chiens sont de change, moins ils sont chasseurs et donc, en quelque sorte, moins ils sont bons ». Nous constatons ce paradoxe avec des chiens très froids, je dirais même presque trop froids ! En effet, si le fait pour un veneur d'être suivi par un petit nombre de chiens très froids est un avantage indéniable lorsque l'on chasse en forêt, cela devient plus gênant en débucher où il n'est pas toujours très aisé de serrer la meute « au plus près ».

En forêt, il suffit de croiser la voie de l'animal de chasse bien échauffé pour qu'aussitôt ces chiens « de super change » se mettent à chasser.

Ils se montrent d'ailleurs capables de maintenir même dans les animaux et, si ils « cassent », il est à peu près certain que l'on vient de faire change.

Par contre, en débucher où l'on court toujours après la chasse, on risque fort de ne pas pouvoir les rallier sauf à arrêter la tête pour rameuter.

Un jour, Bruno Galichon m'a expliqué que certains veneurs faisaient inconsciemment des chiens très



Le Maître d'Équipage auprès de ses chiens à la soupe...

... comme à la curée

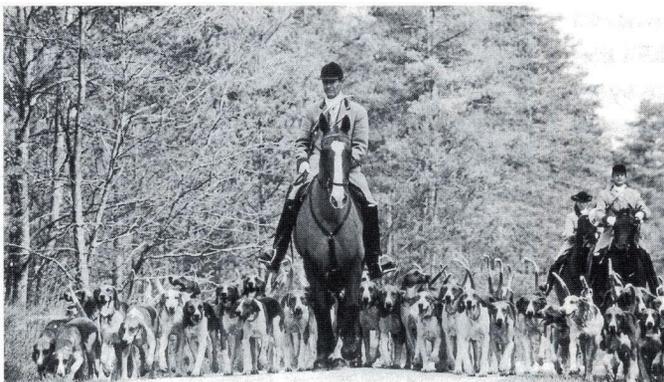


Photos : S. Levoye



chauds alors que d'autres tout aussi involontairement les faisaient froids. J'en conclus que nous appartenons à la seconde catégorie !

Pour en terminer avec ce sujet, signalons que, outre le tatouage et la lettre M, nous mettons un collier en chaîne à chaque chien avant la chasse.



L'Équipage Piqu'Avant Sologne en forêt de Vouzeron – mars 97.

Je crois bien avoir introduit cette habitude dans la région, habitude que j'avais prise au Rallye Chapeau et qui présente l'avantage d'indiquer le numéro de téléphone du chenil aux personnes qui retrouvent un chien ce qui est précieux en déplacement.



LES TERRITOIRES

Depuis 1979, Piqu'Avant chasse en forêt de Vouzeron-Vierzon et, depuis 1980, en forêt de Choeurs-et-Bommiers dont le bail lui a été rétrocédé par le Vouzeron-Sologne.

FORÊT DE VOUZERON-VIERZON

Dénoté il y a peu encore forêt de Vierzon et forêt de Saint-Laurent, l'actuel massif de Vierzon a une histoire bien distincte de celle de Vouzeron.

Au XIV^e siècle, Vierzon et Saint-Laurent sont rattachées à la couronne de France.

Après avoir été données en gage contre un prêt par Charles VII, « Le Roi de Bourges », les deux forêts

échurent au Comte d'Artois avant d'être déclarées bien national en 1790. Elles entrent dans le domaine privé de l'Etat en 1793.

La forêt de Vouzeron quant à elle a été acquise en 1932 à la succession du Baron Roger qui s'était distingué par son Equipage et vautrait de Vouzeron-Sologne jusqu'en 1911.

D'une superficie de 7 500 hectares, la forêt domaniale de Vouzeron-

Vierzon s'étend d'est en ouest sur 19 km.

En fait, il s'agit plus d'un vaste morceau de la Sologne du Cher dont elle constitue la partie sud que d'un massif forestier et tout son périmètre nord, largement découpé, se confond, sans limite très nette, avec les propriétés privées qui la bordent. La partie de Vierzon d'environ 5 300 hectares est plantée aux trois

VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



quarts de chênes et, pour le reste, de résineux (principalement des pins maritimes et sylvestres).

Elle ne comprend que deux très petits étangs que les animaux ignorent pendant les chasses.

La forêt de Vouzeron, d'une superficie de 2 200 hectares, qui appartenait au Baron Roger au début du siècle est essentiellement couverte de résineux de nombreuses espèces différentes ainsi que des chênes exotiques (chêne d'Amérique, chêne des marais...).



*Bouton
de l'Équipage de Vouzeron-Sologne
au Baron Roger.*

Dans les années 1900, trois grosses propriétés se partageaient ce territoire :

– le château de Vouzeron au Baron Roger dont l'Équipage de Vouzeron Sologne chasse le cerf, le chevreuil et le sanglier de 1876 à 1911 ;

– le château Saint Hubert au Marquis du Bourg de Bozas dont le très célèbre Equipage Berry-Nivernais prenait de 50 à 65 lièvres par saison de 1880 à 1911 ;

– la Grand-Garenne au Vicomte Louis de Montsaulnin dont l'équipage chasse successivement le chevreuil puis le cerf jusqu'en 1923. Cet équipage, célèbre par la beauté de ses chiens faisait naître chaque saison jusqu'à 150 chiots. Il compta parmi ses boutons le Commandant Louis de La Bastide dont l'ouvrage « Pourquoi j'ai manqué mon cerf, pourquoi j'ai manqué mon che-

vreuil » fait partie des grands classiques.

Jusqu'au XIX^e siècle, Vouzeron avait l'aspect d'un bocage. Au début du XX^e, le domaine a retrouvé une importante activité agricole mais, dès les années 20, l'abandon des terres a conduit au reboisement.

Contrairement à Vierzon, la forêt de Vouzeron compte plusieurs étangs et est traversée sur 4 km du nord au sud par un petit affluent du Cher, le Barangeon dans lequel les cerfs ne manquent jamais de ruser.



Le Vicomte L. de Montsaulnin.

Nous sommes en Sologne et donc il n'y a aucun relief hormis le vallon du Barangeon qui n'est qu'une aimable déclivité.

La population des grands animaux se répartit très inégalement entre les deux forêts qui, bien qu'étroitement accolées l'une à l'autre, présentent des biotopes très différents.

Le massif de Vierzon est peu peuplé, les cerfs se cantonnant plutôt dans les propriétés de la bordure nord

alors que le massif de Vouzeron compte une assez forte densité d'animaux plus sédentaires. Ainsi, un cerf peut faire toute sa chasse sur Vouzeron et les quelques propriétés limitrophes alors que, sitôt attaqués, les animaux de Vierzon gagnent la Sologne pour s'y faire chasser. Il faut bien dire que les très nombreux étangs et le change abondant qu'ils y trouvent ne les incitent guère à rentrer en forêt.

Pendant longtemps, il nous était quasiment impossible de chasser à



*Bouton
de l'Équipage Berry-Nivernais
au Marquis du Bourg de Bozas.*

Vierzon le samedi du fait de ces perpétuels débuchers incompatibles avec les battues de Sologne.

Maintenant que nous sommes installés sur place le problème est bien évidemment réglé et l'équipage peut régulièrement chasser sur 10 000 hectares. Enfin, grâce à l'amabilité de plusieurs propriétaires donc certains sont directement voisins du chenil et que je tiens ici à remercier, la meute peut maintenir son animal sur plusieurs milliers d'hectares supplémentaires situés tout autour du massif.

Depuis quelques années, les populations de grands animaux ayant beaucoup augmenté, les grands débuchers se font plus rares, les cerfs préférant se faire battre dans le change. Nous y avons gagné en tran-

Photos : Deux siècles de vénerie. H. Tremblot de La Croix et B. Tollu.

Poster : S. Levoye.





VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



quillité mais les partis sont moins spectaculaires que par le passé.

De plus, il faut bien dire que certains propriétaires qui, autrefois, laissaient passer l'équipage, à une époque où les cerfs étaient rares, sont aujourd'hui beaucoup plus réticents, d'une part parce que, leur territoire abri-

tant des animaux, la chasse tourne là où, avant, elle ne faisait que passer et, d'autre part, parce qu'ayant désormais des cerfs, ils ne veulent pas les voir dérangés.

En quelque sorte, nous sommes victimes d'avoir favorisé le développement des cerfs !

Qu'on en juge : en 1979 nous avons fait 8 buissons creux en Vouzeron-Vierzon alors que le Vouzeron-Sologne y avait lâché plusieurs animaux le printemps précédent ! ce qui est une mésaventure aujourd'hui tout à fait impossible puisque, avec les attaques dans le privé, nous avons 35 bracelets sur ce territoire.

FORÊT DE CHŒURS-ET-BOMMIERS



Photo : S. Levoye

Défaut à la rivière. Forêt de Chœurs-et-Bommiers.

Situé à cheval sur la limite des départements du Cher et de l'Indre, le massif de Chœurs-et-Bommiers se compose d'une forêt ronde d'environ 5 000 hectares (dont 4 350 hectares domaniaux) entourée d'une vaste couronne de boqueteaux domaniaux de plus de 2 000 hectares. Il se compose de deux forêts, séparées par un fossé, qui ont une histoire différente.

La forêt de Chœurs, propriété des Princes d'Issoudun et de Déols, fut acquise à la couronne de France en 1220 pour en doter la châtellenie d'Issoudun.

La forêt de Bommiers quant à elle fut annexée aux biens de la couronne en 1737 après avoir fait partie du domaine du Duché de Châteauroux aux Princes de Condé.

Les deux forêts, éléments de l'apanage du Comte d'Artois (comme Vierzon et Saint-Laurent) juste avant la Révolution, furent déclarées biens nationaux en 1790 et depuis cette date font partie du domaine privé de l'Etat.

La grande particularité de ce territoire réside dans deux petites rivières, la Petite et la Grande Thonaise qui parcourent la forêt dans sa partie



sud-ouest, où elles se rejoignent, sur une dizaine de kilomètres. Le relief formant, en cet endroit, une grande cuvette, ces deux cours d'eau s'étalent en une multitude de méandres qui rallongent considérablement leur longueur.

Par ailleurs, à la moindre crue, la cuvette se remplit et plusieurs centaines d'hectares peuvent se trouver inondés par une eau qui, par très mauvais temps, arrive même à couper les routes mais qui se retire aussi vite qu'elle est venue dès le retour du beau temps.

Aucun chemin ne suivant leurs rives, ces deux cours d'eau constituent la principale difficulté des chasses.

Implantés sur des sols assez riches et profonds, les peuplements forestiers sont constitués presque exclusivement de chênes, en général de bonne qualité, et de quelques parcelles de résineux très minoritaires.

Très arrosée par ces deux rivières, la forêt compte en outre un étang d'une dizaine d'hectares dans sa partie sud-est, l'Etang des Biches, que les animaux connaissent bien.

En dehors des légers vallons au sol trop humide et à la végétation riche en genêts et molinie et des parcelles de pins, la forêt est claire et le train des chasses y est donc assez rapide. Mais, l'habitude que les cerfs ont de ruser dans les rivières occasionnent invariablement de longs défauts qui rallongent d'autant la durée des chasses.

A ce sujet se pose l'éternelle question de savoir s'il est préférable d'avoir une forêt claire ou fourrée.

Par contre, dans une forêt claire, les chiens ont un train beaucoup plus rapide qui leur permet de bousculer leur animal l'empêchant ainsi de ruser, voire même de trouver le change.

Le contrôle de la meute est plus aisé en forêt fourrée mais la difficulté est plus grande et l'effort plus long ; mais, comme le disait M. Adolphe de la Rüe en 1847, « vous avez pris un lièvre en 30 minutes ? J'en suis bien aise, moi j'ai pris le mien en une heure et demie. J'ai eu une heure de plaisir de plus que vous ».

Si la population de Vouzeron-Vierzon et surtout de la Sologne environnante est importante, elle est par contre tout à fait acceptable en forêt de Chœurs-et-Bommiers où nous avons 16 à 17 cerfs à prendre.

Au total, l'équipage dispose d'une cinquantaine de bracelets qui nous permettent de chasser régulièrement de deux à trois fois par semaine.

Le chasser est plus facile, malgré les rivières, en Chœurs-et-Bommiers qu'à Vouzeron-Vierzon où les problèmes consécutifs au change et aux débüchers sont considérables. Aussi sommes-nous heureux de disposer de ce second territoire qui nous permet de maintenir nos chiens en curée.

Les animaux des deux massifs sont aujourd'hui très beaux, ceux de Chœurs-et-Bommiers étant un peu plus forts de corps bien qu'ils proviennent d'un repeuplement effectué il y a 25 ans par l'O.N.F. à partir d'animaux de Chambord.



M. Hubert Monot.

Photo : S. Levoye

Mon goût personnel irait plutôt à la seconde étant entendu que plus le territoire est fourré, plus le chasser est lent.

Ainsi, il est plus aisé d'y suivre les chiens et donc d'en profiter. A mes yeux, la forêt de Lancosme, si elle était plus vaste, en serait un excellent exemple.

Photo : S. Levoye



Le départ pour la forêt de Chœurs-et-Bommiers – mars 97.

L'ÉQUIPAGE ET LA CHASSE



La relève...
Côme-Hubert Monot, fils aîné
du Maître d'Équipage...

Comme je l'ai déjà dit, après avoir été en Bourgogne un équipage important, le Piqu'Avant est revenu en Sologne à des dimensions plus modestes avec très peu de boutons.

Le « gros des troupes » est aujourd'hui le fait de la famille et en particulier des enfants, neveux et nièces qui viennent renforcer nos rangs à chaque fin de semaine ou à l'occasion des vacances.

Comme dans la plupart des équipages, nous remontons notre écurie

en trotteurs et, avec mon frère, nous essayons de relayer autant que cela faire se peut.

Les avis sont partagés sur cette habitude que nous avons prise dans la région.

En Bourgogne, nous n'y avons jamais recours les chasses n'étant pas longues alors qu'ici, d'abord on ne sait jamais si l'on est parti pour trois ou six heures, ensuite il est peu nombreux, de laisser une meute s'en aller à l'aventure sous prétexte d'un cheval fatigué d'autant que très peu de voitures suivent nos chasses.



... Charles-Édouard Monot...



... François-Gérald Monot, benjamin.

Mon frère et moi-même chassons donc avec 5 chevaux, mon épouse avec 2 et chacun de mes trois fils a le sien. Nous avons un homme pour s'occuper de cette écurie, un autre au chenil pour les soins de la meute, les deux étant supervisés par un troisième.

Mon épouse s'occupe de l'élevage tandis que je donne la soupe et mène la meute.

L'organisation des chasses, surtout de celles qui ont lieu en semaine, est particulièrement simple : selon le

Photos courtoisie



temps, les brisées que nous avons car nous faisons le bois nous-mêmes, et selon notre envie du moment, nous fixons le rendez-vous généralement la veille pour le lendemain.

Habituellement, le rendez-vous est fixé vers 10 h en forêt ou vers 9 h 15 au bistrot du village où nous ne manquons jamais de préparer nos forces pour la journée.

Cela étant, nous ne sommes que 4 ou 5 le mardi et, lorsque nous chassons le jeudi, je suis habituellement seul avec mon frère et mon épouse.

Par contre, il n'est pas toujours évident de mener une chasse de cerf à trois et dès que l'on doit chasser dans le change, il devient indispensable de réduire le nombre de chiens.

Je l'ai déjà dit, nous avons 150 chiens en meute ce qui, compte tenu des chiens malades ou blessés et des chiennes en feu, nous permet de constituer deux lots de 65 chiens.

Actuellement, compte tenu du change surabondant, je crois ce nombre un peu trop élevé et je préférerais ne découpler qu'un maximum de cinquante chiens. Mais, il nous faudrait alors nous montrer beaucoup plus sévères dans nos sélections et dans notre réforme et ceux qui élèvent des chiens savent combien cela est difficile.

Aux débuts de l'équipage, en forêt de Châtillon, nous attaquions le plus souvent avec des rapprocheurs car les cerfs étaient peu nombreux en regard d'une population de sangliers considérable. Si Halte-Là fut un chien tout à fait remarquable, le fameux Lutin arrivé avec Fanfare était, lui tout à fait exceptionnel. Nous l'avons vu rapprocher aisément une voie après que toute la meute l'eut foulée sans en prendre connaissance.

Mais, le nombre des cerfs augmentant, nous avons pris l'habitude d'attaquer de « meute à mort ».



Photo : J. Chédot

Rapport au Marquis de La Chapelle en 1986, lors d'une attaque sur sa propriété La Forge.

A l'exception des début et fin de saison, les animaux se concentraient dans une réserve de 1 000 hectares au centre de la forêt et il fallait à Fanfare beaucoup de domination sur

ses chiens pour en tenir 70 sous le fouet et les emmener à la brisée ! Passé ce moment délicat, le train était si rapide que nous ne pouvions plus faire grand chose. Avec hu-



Photo : S. Levoye

En forêt de Vouzeron – mars 97.



mour, Fanfare disait : « mon problème est de lâcher l'élastique dans la bonne direction ! »

Lorsque nous sommes arrivés en Sologne, nous avons été confrontés à la même difficulté que par le passé du manque d'animaux et, tout naturellement, nous en sommes revenus aux rapprocheurs.

Nous avons ainsi eu trois chiens excellents dans cette tâche : Négus, Népal, Noceur qui rapprochaient à merveille de concert et qui nous ont été très utiles, en particulier en Sologne.

Mais, maintenant que les animaux, ici aussi, sont devenus très nombreux, nous attaquons de nouveau de « meute à mort ».

Pour conclure avec ce problème de rapprocheurs, je dois dire qu'à mon goût, un beau rapprocher est l'une des plus belles manières de commencer une chasse mais il n'est possible qu'à deux conditions : peu de

chiens et peu d'animaux (du moins de ceux que l'on veut chasser).

Lorsque nous chassions le sanglier, mes amis Mamalet et Valayer avaient quelques chiens capables de défaire la voie d'une nuit ce qui était un beau spectacle pour le veneur !

Par contre, je souris lorsque j'entends se vanter de rapprocher, avec toute une meute, une voie du matin car ce n'est pas là un vrai rapprocher.

Après l'attaque, les chiens doivent se débrouiller seuls avec les étangs et surtout dans les propriétés où il faut éviter de piétiner avec les chevaux mais il n'y a là rien que de très habituel pour les équipages de notre région qui chassent souvent en « privé ».

Faut-il servir les cerfs au fusil ou à l'arme blanche ? Voici un éternel débat qui n'est toujours pas tranché ! L'histoire rappelle sous la plume du Commandant de La Bastide que le

Marquis de Chambray avait proscrit l'usage du fusil après avoir fait tirer un cerf aux abois par un « chasseur de perdreaux ». Ce dernier n'ayant que du petit plomb dans son arme, le cerf avait été cinglé par la décharge et avait relevé les abois pour ne jamais être pris.

Certes, La Bastide reconnaît que d'Yauville lui-même conseillait de tirer les cerfs mais il considère que cette recommandation ne valait que pour les gros cerfs dangereux pour les chiens et la question n'est donc pas réglée pour autant.

En ce qui nous concerne, nous n'avons à ce jour servi qu'un grand sanglier avec un fusil, et cela sur près de 1 100 prises.

C'était notre première chasse en Sologne et la première fois que nous sortions les chiens du vautre. Nous n'avions donc pas pris d'épieu et n'avions que nos vieux couteaux pour le cerf.

Mars 1997 – La vue...



VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



Nous attaquons un vieux sanglier qui se met au ferme au bout d'une heure de chasse et, après trois quarts d'heure d'hallali et 7 chiens blessés, mon frère utilise le fusil d'un fermier attiré par le bruit.

Inutile de préciser que, dès la chasse suivante, nous avons sur nos chevaux de petites lances.

Je comprends tout à fait que l'on tire un cerf pour éviter un problème d'environnement tel que la présence à proximité d'une route passagère, d'une voie de chemin de fer, d'un village, d'un territoire interdit ou d'un danger quelconque pour les chiens, mais je trouve anormal d'utiliser un fusil pour prendre un cerf que l'on n'arrive pas à servir.

Depuis que nous sommes en Sologne, il nous est arrivé à plusieurs reprises de manquer des cerfs qui s'étaient longuement fait aboyer à l'eau et qui, ayant relevé les abois n'ont pu être servis.

Janvier 1981. Nous chassons à La Faye un cerf dix-cors jeune ment qui tient les abois après 4 h 30 de chasse dans la Sauldre. Nous n'avons pas de lance et je me mets à l'eau pour le servir et lui touche même le cimier. L'animal relève les abois et nous le perdons à la nuit noire dans les marais des Bergeries chez mon ami Jean-Paul Girard après 6 h de chasse.

Décembre 1986, nous attaquons, en forêt de Chœurs-et-Bommiers, un cerf dix-cors à chevillure gauche et enfourchure droite cassées qui bat l'eau après 1 h 30 de chasse dans l'Etang des Biches. Relancé, il se fait aboyer. Mon frère rame plus d'une heure derrière l'animal pendant un interminable hallali entrecoupé de multiples sorties de l'eau.

A l'occasion de l'une d'elles, la meute cesse subitement de chasser. L'animal ayant été bien identifié, nous encourageons les chiens mais,

une heure durant, la plupart d'entre eux ne quittent plus mon cheval.

Enfin, nous revenons à l'étang et y retrouvons deux cerfs celui de l'attaque en ayant livré un autre lui ressemblant beaucoup, à notre insu, dans la queue de l'étang.

Cette fois, nous décidons de laisser faire les chiens. Ils choisissent de maintenir le second qui, après nous avoir entraînés dans un grand débucher gagne une propriété où nous sommes contraints d'arrêter.

Donc... retraite manquée par notre faute avec un cerf qui aurait été pris si nous l'avions tiré !

Dix jours plus tard, dans un autre endroit de la forêt, nous attaquons au milieu du change un cerf dix-cors qui vient nous mettre en défaut dans l'Etang des Biches.

En foulant, je l'aperçois rasé et bonne surprise, je reconnais notre cerf à chevillure gauche et enfourchure droite cassées : sans doute n'est-il

... en forêt de Chœurs-et-Bommiers



Photos : S. Levoye



pas remis des fatigues de la dernière chasse !

Relancé, il se fait aussitôt aboyer et, cette fois, mon frère rame une heure et quart derrière lui sans arriver à le servir.

Finalement, notre cerf sort de l'eau, débuche avec quelques centaines de mètres d'avance sur les chiens, ruse dans des ruisseaux, contourne plusieurs étangs et provoque un ultime et fatal défaut dans l'Arnon.

Et, dire que si nous avions servi ce cerf à la carabine lors de la première chasse, nous n'aurions pas connu tout cela !

Pour la petite histoire, alors que je cherchais les chiens le long de la rivière, je vois un paysan qui me dit : « Vous venez pour le cerf ? Il est rentré dans ma bergerie qui se trouve au bord de l'Arnon dans le village de Saint-Baudel puis il en est ressorti un quart d'heure plus tard, est passé sous le pont de la route et est



Photo : S. Levoye

Forêt de Bommiers – mars 97.

rentré dans le camping » et ce disant, il me montre le vol-ce-l'est au milieu des caravanes. Il conclut « Voilà un cerf rusé qui mérite mieux qu'un coup de fusil ».

Comme il avait raison.

Cela étant, nous avons toujours un fusil avec nous et pourrions l'utiliser si cela était nécessaire.

QUELQUES CHASSES

CHASSES DE SANGLIER

Chassant avec nos amis Henri et Monique de Monspey, nous avons ainsi pris quelques cochons autour de Moulins et le Rallye Chapeau en a pris quelques-uns en Sologne, mais nous avons fait aussi quelques buissons creux !

Un tel jour, alors que l'heure avançait désespérément, il ne restait pas 30 minutes avant la nuit, les rapprocheurs lancent un cochon. « Vous n'êtes pas venus pour rien » me dit

Henri : « découplons ». Et ainsi fut fait à la grande fureur de nos épouses qui songeaient déjà aux chiens perdus dans la nuit.

Une autre fois, alors que nous arrivions sur un petit débucher devant une ferme, Henri m'arrête et me dit : « c'est très embêtant, le bonhomme n'est pas commode, s'il nous voit, il est capable de nous tirer dessus ! » Effectivement, lui dis-je, « c'est très embêtant ». A ce moment, il s'élança plein galop et avant que j'aie pu

bouger, traverse le pré devant la ferme. Voyant que rien ne se passait, je m'avance tranquillement et passe à mon tour. « Bravo », me dit Henri, « tu es vraiment culotté ». Comme je lui fait remarqué qu'il a courageusement ouvert le chemin en passant en éclaireur, il éclate de rire en me disant : « Idiot, habituellement, quand le bonhomme voit passer le premier, il prend son fusil et tire le second ! » Quand le Rallye Chapeau venait en Sologne, il y avait beaucoup de



chiens à terre et Henri disait toujours : « à cent, j'arrête de compter ! »

Il énonçait aussi quelques aphorismes du genre : le Maître d'Équipage a toujours raison, sa parole est la loi, soyez attentifs à ses moindres désirs ; ou encore : quelle que soit la personnalité qui suit ma chasse, si un Maître d'Équipage est présent, il prime sur elle ! et il ajoutait : sauf si c'est un évêque.

C'est en mémoire du Comte Henri de Monspey, trop tôt disparu que nous sonnons, en dernière fanfare de nos curées, la Beauchamp, fanfare de son équipage.

*
* *

CHASSES DE CERF

12 décembre 1981 : nous chassons en forêt d'Orléans et, en faisant le bois, je perds le bracelet. Le cerf pris, le temps d'aller en chercher un autre chez le Comte Charles Henri de La Rochefoucauld et de commenter la chasse avec lui autour d'un verre et nous sonnons la curée à la nuit noire.

19 décembre 1981 : en arrivant au rendez-vous en forêt de Vierzon, le camion conduit par mon épouse dans lequel se trouve toute la meute prend feu. Nous sauvons les chiens de justesse mais « nous avons eu chaud » !

19 mars 1985 : rendez-vous au château de La Faye par - 10° C. Attaquons un cerf mullet aux Thomas. L'animal se fait battre sur les 2 600 hectares de la propriété puis, prenant son parti, passe la rou-

te de Sainte-Montaine, traverse Landeroynne, les Bergeries, le Berrué puis la route de Bois Rosé et celle de Pierrefite avant de venir par le Cerbois à la Sauldre dans laquelle il bat l'eau. La voie est reprise avec 15 minutes de retard seulement après un aller et retour vers la route de Brinon à Lamotte-Beuvron.

Janvier 1995 : rendez-vous à Fontenay à 10 h. 59 chiens, nous sommes 5 à cheval.

Nous attaquons trois daguets qui rentrent en forêt où ils se déharden. L'un d'eux, avec une perche cassée, recule à Fontenay et débuche en Sologne, passe la route de Theillay, celles de Nançay plus de Salbris et



Photo courtoisie

M. G. Monot avec La Bruyère et La Jeunesse lors de la prise de 2 cerfs dans l'étang d'Orléans - saison 83-84.

Notre cerf que nous chassons depuis plus de 5 h reprend alors à peu près son contre et, reculant par les Bois de l'Huis, il vient se faire prendre après 6 h 20 de chasse en bordure de l'étang du Cerbois à l'endroit même où nous avons pris un cerf quelques semaines plus tôt.

Curée chez Alain et Valérie de Rose. Les honneurs à Yves Richer de Forges qui suivait la chasse à cheval et est, aujourd'hui, Directeur régional d'Ile-de-France à l'O.N.F.

vient se faire prendre en bordure de la route Souesme-Ménétréole après 3 h 40 de très belle chasse et 25 km de débucher.

Les honneurs à M. Max Barbellion.

Samedi 17 février 1996 : rendez-vous au Terrier-Rouge en forêt de Chœurs-et-Bommiers. 49 chiens.

Nous attaquons deux cerfs dix cors. L'un des deux animaux est trié et monte se faire chasser dans la partie nord de la forêt, au Bois Chevet, où il se fait accompagner par deux petits cerfs à tête.



Rentrant en forêt par Fontissant, il revient ruser dans les enceintes de la rivière, descend le canal puis remonte la Petite Thonaise sur près de 4 km jusqu'à la route de Bommiers.

Forlongé, il remonte à nouveau la Thonaise après le passage de la route puis suit le ruisseau de l'étang de Civrenne et, passant à l'est de la chapelle Saint-Hubert, il traverse le Petit Chaloy jusqu'à la plaine du Maroc.

Nous traversons la route de Saint-Août, celle d'Ambrault et nous tombons en défaut dans le ruisseau au curieux nom de « La Peau de Chien ».

Enfin, après avoir descendu l'eau sur 1 km 500, nous reprenons la voie de notre cerf qui est reparti au bruit.

Dans un dernier effort, il débuche sur la pointe de la forêt de Bellevue (territoire de chevreuil du Rallye Saint Plaisir) puis sur Greuille et vient se faire prendre en face de la ferme des Trois Etangs non loin de la route d'Ardentes après plus de 15 km de débucher.

7 h 45 de chasse qui s'expliquent par le fait que notre cerf étant en forlongé, il a fallu l'amener « au bout » pour le prendre.

Curée sur place. Les honneurs au neveu de Tocqueville.

Jeudi 14 novembre 1996 : Nous chassons en Chœurs-et-Bommiers avec le Rallye de la Brie.

A cheval : Frédéric avec 29 chiens et nous trois avec 44.

Beau temps avec un vent du nord assez soutenu.

Nous attaquons un petit cerf lorsque Brigitte met sur pied avec son che-

Prises de l'Equipage en Sologne

Saison 1979-1980 : 17 cerfs, 9 sangliers (Première saison en Sologne. Premier piqueux Jean-Marie Charcellay dit Fanfare (troisième et dernier du nom au Piqu'Avant).

Saison 1980-1981 : 21 cerfs, 7 sangliers. A partir de cette saison, je mène la meute moi-même assisté de mon épouse et de mes deux frères Michel et Hubert.

Saison 1981-1982 : 33 cerfs, 6 sangliers

Saison 1982-1983 : 32 cerfs, 7 sangliers. MM. J.P. Renaudat et F. Poisson, futurs Président et Maître d'Equipage du Rallye de la Brie intègrent le vautrait.

Saison 1983-1984 : 28 cerfs, 8 sangliers. Le Rallye La Folie à M. J. Gontard rejoint les rangs de notre vautrait.

Saison 1984-1985 : 26 cerfs, 8 sangliers

Saison 1985-1986 : 35 cerfs, 6 sangliers

Saison 1986-1987 : 24 cerfs, 8 sangliers

Saison 1987-1988 : 32 cerfs, 3 sangliers (à partir du 31 décembre 1986 les prises de sangliers ne sont plus comptabilisées au Piqu'Avant qui n'a plus que quelques chiens, je finirai avec le dernier, Narcisse, que je mènerai à la chasse jusqu'à sa mort).

Saison 1988-1989 : 30 cerfs

Saison 1989-1990 : 28 cerfs (je ne suis plus secondé que par mon frère Hubert).

Saison 1990-1991 : 34 cerfs

Saison 1991-1992 : 41 cerfs

Saison 1992-1993 : 32 cerfs

Saison 1993-1994 : 42 cerfs (à partir de cette saison, nous chassons souvent trois fois par semaine).

Saison 1994-1995 : 48 cerfs

Saison 1995-1996 : 39 cerfs (nous avons pris notre dernier cerf le 7 mars. Après cette date les chiens ont attrapé une sorte de toux du chenil et n'ont plus pris un seul animal jusqu'à la fin de saison, comme s'ils avaient perdu leur nez).

val un gros dix-cors derrière lequel nous rameutons.

Après s'être fait chassé une heure en forêt, notre animal débuche dans le vent et après avoir rusé dans la Thonaise, traverse les bois de Malève, saute la route de Lignère.

Traversant l'Arnon dans les bois de Hauterive, notre cerf gagne l'étang de Vhaluze, grand de 90 hectares, puis descend jusqu'à la forêt d'Hanbert avant de se faire relancer dans les bois de Saint-Thibault.

Il revient alors se faire prendre en bordure de la forêt d'Hanbert après 4 h 45 de chasse et, pour éviter tout problème, nous lui sonnons la retraite de grâce.

Un très beau débucher d'un grand cerf s'en allant dans le vent et que nous espérons bien revoir !

C'est lors de telles chasses, pour éviter de se perdre, qu'il convient absolument d'appliquer la règle : être aux chiens, sinon au vent, au pire au parti !

*
* *

**Petites
Annonces
en page 78**



*M. Pierre Monot et son fils Gérard,
Clos Vougeot, Saint-Hubert – décembre 64.*

L'AVENIR ?

Près de quarante saisons se sont écoulées depuis ma première chasse, suivie sur la jument d'un ami de mon père derrière un piqueux, Daniel Ribaud, que je retrouverai 20 ans plus tard au Vouzeron-Sologne.

De même, je retrouverai un peu de l'Equipage Beaujeu-Beaumont en Sologne à travers deux arrière-petits-fils de Jules de Souzy dont l'un, mon ami Gérard de Bellecise, est aujourd'hui membre du Rallye de la Brie. Tout ceci montre, s'il en était besoin, que le monde de la vénerie se

conjugue à la fois dans le temps et dans l'espace et qu'en fait il se résume en une grande famille dont tous les membres sont animés par la même passion.

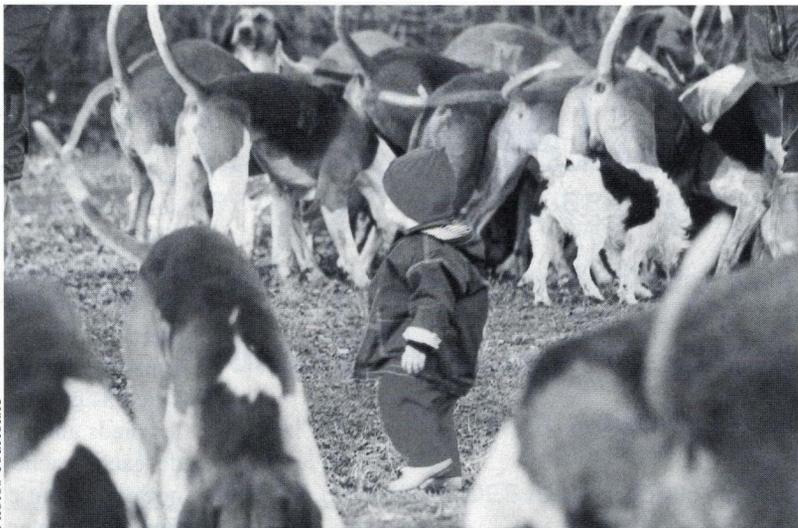
Chaque Maître d'Equipage vit autour d'un territoire qu'il construit patiemment et qu'il n'imagine jamais pouvoir perdre. Mais qu'une telle éventualité vienne à se produire et tout s'effondre ! Il faut alors tout recommencer et, pour celui qui en est capable, c'est une renaissance qui ouvre de nouveaux horizons, infiniment plus vastes que tout ce qu'il a pu connaître jusqu'alors car il a

l'expérience en plus.

Il a connu l'épreuve, « celle qui forge les caractères ou qui les brise » ! Il faut qu'il la surmonte avec « panache » et alors, tout redevient possible.

Il ne lui reste plus qu'à espérer un successeur qui, animé de la même passion, s'investira corps et âme pour perpétuer ce qui pour certains n'est qu'une chimère alors que pour lui ce sera tout simplement l'essentiel de la vie.

Le Coudray-des-Fées



Photos courtoisie

*Le dernier
bourgeon.*